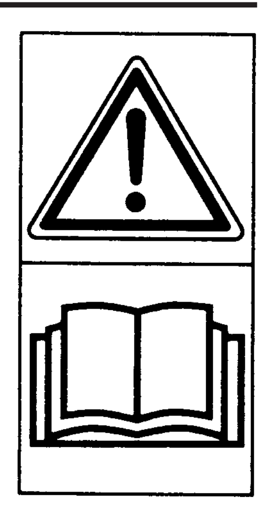


ELEVATEUR HYDRAULIQUE UNIVERSEL
POUR MOTOCYCLETTES



F R A N C A I S

art. 196
art. 196/A

INSTRUCTIONS POUR
L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN
MANUEL DES PIECES DE RECHANGE



Après le montage, appliquez sur l’élévateur les plaquettes adhésives jointes au manuel présent, en suivant la disposition du schéma reporté ci-dessous.
Le manque d’application des plaquettes causera la déchéance des conditions de garantie et la décadence des responsabilités du constructeur en ce qui concerne tous les dommages dérivant de l’usage de l’élévateur.

N.B. En cas d’endommagement, d’illisibilité survenue ou de perte d’une ou plusieurs étiquettes présentes sur la machine, demander le N° de position nécessaire pour la substitution.
En replaçant la nouvelle étiquette à l’endroit indiqué.

F R A N C A I S

KG. 500 — 1

IL EST INTERDIT DE MONTER SUR LES CHEMINS DE ROULEMENT EN MOUVEMENT — 2

OMCN S.p.A. — Via Divisione Tridentina, 23 — 24020 VILLA DI SERIO (BG) ITALIA — CE

PORTATA - CAPACITY
CAPACITE - TRAGFÄHIGKEIT:
ANNO DI FABBR. - YEAR OF MANUFAC.
ANNEE DE FABRICATION - BAUJAHR:
MATRICOLA - MATRICULATION
MATRICULE - HERSTELL-NR.:

4

NORME D'USO E SICUREZZA
- L'uso del sollevatore è consentito solamente a persone autorizzate.
- É vietato sollevare carichi superiori a quelli indicati dal costruttore.
- É proibito salire sulla pedana in movimento.
- É proibito salire sulla pedana quando è sollevata.
- É vietato sostare nell'area di lavoro del sollevatore durante il movimento.
- Prima di ogni sollevamento verificare che la moto sia posizionata correttamente sulla pedana, dopo essere stata sollevata per un breve tratto accertarsi che la moto sia ancora posizionata correttamente.
- Prima della discesa togliere tutti gli oggetti che si trovano nella zona di lavoro del sollevatore.
- É necessario consultare il libretto "Uso e Manutenzione" soprattutto per la individuazione di eventuali guasti, rispettare scrupolosamente i controlli periodici.

ORGANI DI COMANDO
Pedale posizione 1: Salita
Pedale posizione 2: Discesa

MANUTENZIONE
Mantenere la cremagliera ed i dispositivi di stazionamento in perfetto stato di pulizia.

Leggere attentamente il libretto delle istruzioni prima dell'utilizzo e prima di ogni manutenzione della macchina.
Art. 196/B - 196/D

6

4 1 2 6

MANUEL D’INSTRUCTIONS

F R A N C A I S

INDEX

1.0 EMPLOI

Le présent manuel est partie intégrante du produit.
Lire attentivement les instructions contenues dans le présent manuel, car elles fournissent d'importantes indications en ce qui concerne la **SECURITE D'USAGE et D'ENTRETIEN**.

CONSERVER AVEC SOIN CE MANUEL POUR TOUTE CONSULTATION ULTERIEURE.

EMPLOI

L'ELEVATEUR POUR MOTOCYCLETTES dont il est question ici est un outil destiné à soulever toute motocyclette et deux-roues ne dépassant pas le poids de 300 kg pour l'art. 196, et 500 kg. pour l'article 196/A. Respecter toujours les indications reportées dans le tableau des charges (TAB. 1) pour POSITIONNER CORRECTEMENT LA MOTO A SOULEVER.

Cet outil sera destiné seulement à l'usage pour lequel il a été expressément conçu.
Tout autre usage est à considérer impropre et donc déraisonnable.
Le constructeur ne peut pas être considéré responsable des éventuels dommages causés par des usages impropres, erronés et déraisonnables.

FRANCAIS

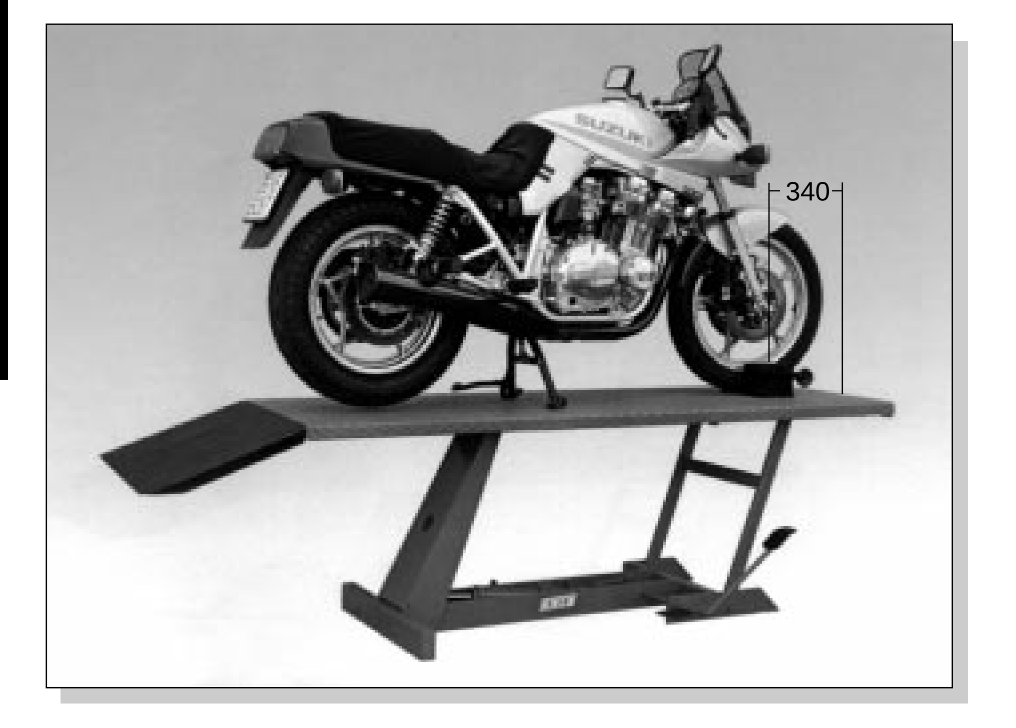


TABLEAU 1

2.0 NORMES GENERALES DE SECURITE

L'usage de l'appareil est consenti uniquement aux personnes expressément formées et autorisées.

Toute altération ou modification de l'équipement non préalablement autorisée par le constructeur, exempte ce dernier des dommages dérivés ou rapportables aux actions citées ci-dessus.



L'enlèvement ou l'altération des dispositifs de sécurité comporte une violation des Normes Européennes de sécurité.

- Il est consenti d'utiliser l'élévateur uniquement dans des milieux à couvert, à l'abri du vent et ne présentant pas de danger d'explosion ou d'incendie.
- Ne jamais utiliser l'élévateur au cas où la température chuterait au-dessous de 0°C.
- On conseille d'utiliser uniquement des pièces originales OMCN; nos élévateurs sont prédisposés à accueillir les accessoires originales.
- L'installation sera effectuée par des ouvriers spécialisés suivant les instructions reportées ci-dessous.
- Ne pas monter ni stationner sur les organes de soutènement de la moto ou sur la moto elle-même lorsque celle-ci est soulevée.
- Contrôler que, pendant les opérations de montée et descente, ils ne se vérifient pas des conditions de danger pour les personnes présentes. Au cas où ils se manifesteraient de telles conditions, arrêter immédiatement les opérations en cours et d'adresser au centre d'assistance du revendeur autorisé.
- Après avoir soulevé la moto et avant d'effectuer n'importe quelle opération sur celle-ci, placer l'élévateur sur l'arrêt mécanique prévu à cet effet.
- Toujours s'assurer que la moto est stable sur les organes d'appui immédiatement après avoir commencé la course de montée.
- Le bruit engendré par l'élévateur pendant la marche est inférieur à 70 dB.

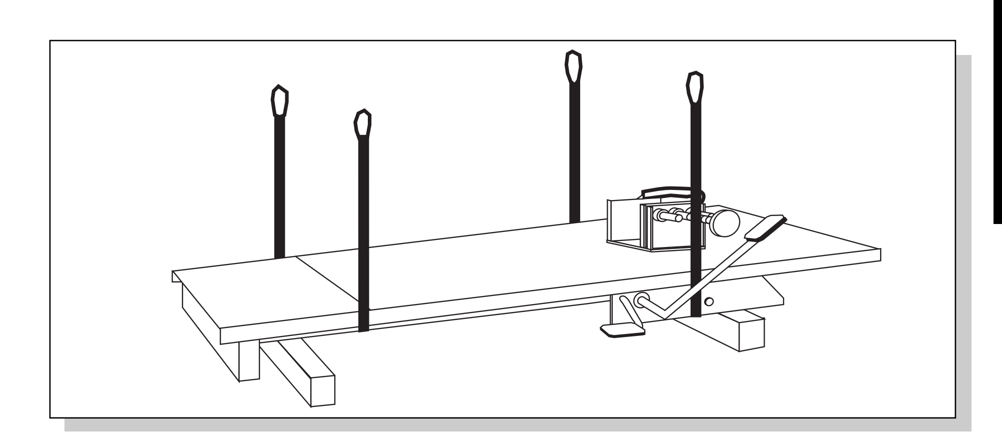
3.0 TRANSPORT

- Protéger les coins et les extrémités de l'élévateur en l'enveloppant d'un matériel adapté (voire Pluribol, carton).
- Ne jamais utiliser de cordes métalliques pour le soulèvement.
- Elinguer l'élévateur à l'aide de courroies d'au moins 200 cm de long, dont la capacité dépasse 500 kg.

FRANCAIS

TABLEAU 2

Art. 196	Kg 125
Art. 196/A	Kg145



4.0 DEBALLAGE

Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer de l'intégrité de l'élévateur en contrôlant qu'il n'y a pas des parties visiblement endommagées. Contrôler l'état des organes d'entraînement.
En cas de doute, ne pas utiliser l'élévateur et s'adresser à son propre revendeur pour l'assistance technique du cas.



La boîte contenant les accessoires se trouve dans l'enveloppe. NE PAS LA JETER AVEC LE MATERIEL D'EMBALLAGE

Les éléments de l'emballage (sachets en plastique, polystyrène expansé, clous, vis, bois, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants, étant donné qu'ils sont potentiellement exposés aux dangers.

5.0 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES DISPOSITIFS DE SECURITE

- Soupape d'arrêt pour le maintien de l'élévateur à la hauteur désirée.
- Soupape compensée de contrôle de la vitesse de descente, qui maintient la vitesse de descente constante dans les limites établies par la norme en vigueur.
- Dispositif protège-pieds
- Fin de course mécanique de montée maximum.
- Dispositif d'arrêt et d'appui mécanique à des intervalles réguliers.
- Soupape de sécurité pour le contrôle de la portée maximum au moyen d'une valve contre les surcharges.
- Fente extractible pour le démontage de la roue postérieure (pour l'art. 196 / A uniquement).
- Commandes d'entraînement à pédale dont la force d'action-ne-ment est toujours inférieure à 600 N.

6.0 ZONE D'INSTALLATION

L'installation de l'équipement demande toujours un espace utile égal à 300 x 100 cm.
De la position de commande, l'opérateur sera à même de visualiser l'appareil entier ainsi que la zone tout autour de celui-ci, de manière à éviter qu'aucun objet ne se révèle dangereux ou une source de danger potentiel.
L'élévateur sera installé sur une surface horizontale, préférablement cimentée ou carrelée. Eviter les surfaces mouvantes ou disloquées.
Le plan d'appui de l'élévateur supportera les charges transmises pendant le soulèvement.
Ce plan aura une capacité minimum égale à 50 kg / cm^2.

F R A N C A I S

TABLEAU 4

E
D
A
C
B

Art.	A	B	C	D	E
196	2000	2500	700	155	750
196 / A	2200	2700	700	155	750

7.0 DONNEES TECHNIQUES

Capacité: 300 kg - 196
500 kg - 196 / A
Poids: 125 kg - 196
145 Kg - 196 / A

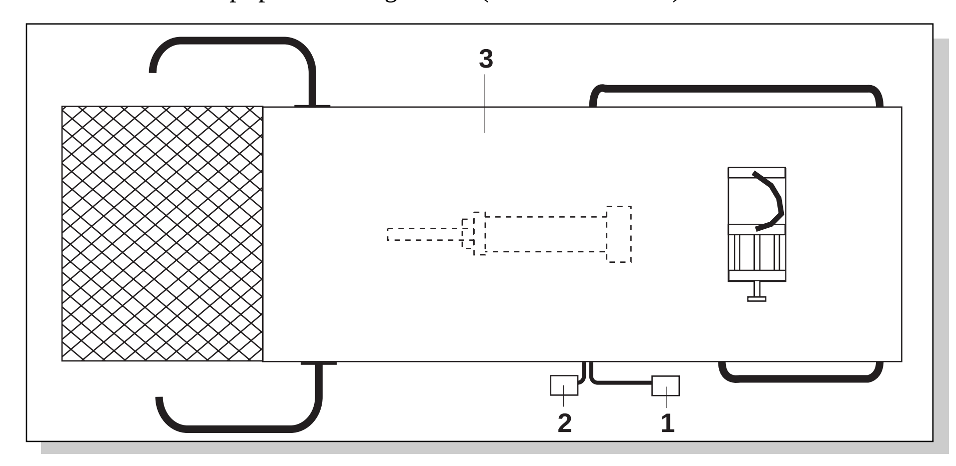
8.0 MISE EN SERVICE

Après avoir dégagé les divers composants de l'emballage, contrôler l'état d'intégrité et le manque d'éventuelles anomalies, donc suivre les instructions suivantes pour permettre la mise en service de l'appareil:

- Dresser l'élévateur là à un endroit où l'utilisateur peut bouger autour de celui-ci sans obstacles.

- L’élévateur est délivré prêt à être employé, avec le cylindre et la pompe déjà remplis d’huile.
- L’élévateur est délivré prêt à être utilisé, avec le cylindre et la pompe déjà remplis d’huile.
- Actionner la pédale (1 TABLEAU 5) pour faire monter l’élévateur, et continuer l’action de pompage jusqu’à ce que l’élévateur ne s’arrête contre l’arrêt mécanique supérieur.
- Après cela, appuyer sur la pédale (2 TABLEAU 5) pour faire descendre l’élévateur au sol. Au cas où la descente sans charge aurait du mal à commencer, pousser le plateau envers le bas à la main (3 TABLEAU 5) pendant un instant, en gardant la pédale (2 TABLEAU 5) pressée.
- Répéter l’opération deux ou trois fois afin de faire échapper l’air du cylindre.
- Si le cylindre n’atteint pas la fin de sa course, ajouter de l’huile dans le cylindre à travers le trou du bouchon (10 TABLEAU 6) jusqu’à la hauteur du trou et resserrer le bouchon à fond. Effecteur une course complète en montée et en descente. Tout surplus d’huile s’échappe automatiquement à travers la soupape de chargement (10 TABLEAU 6). Pour toute addition d’huile à ras bord, utiliser l’huile AGIP ACER 22 ou un type équivalent.

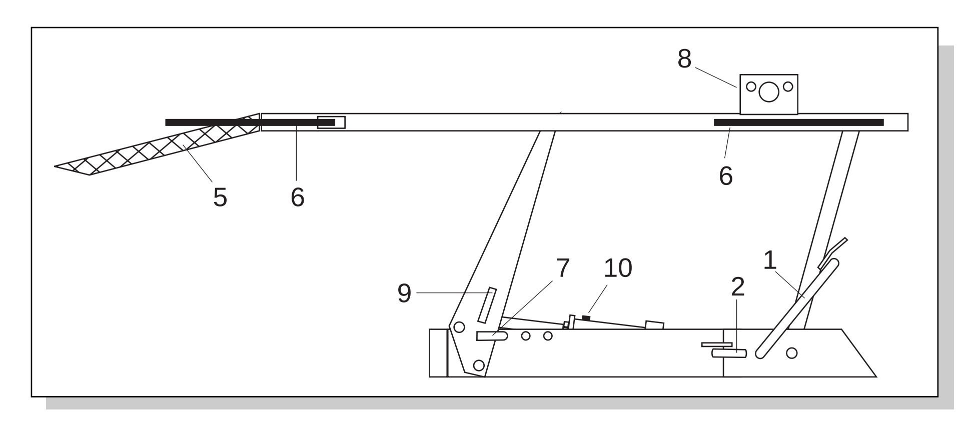
TABLEAU 5



- Pour installer la glissière de montée, il faut tout d’abord enlever le goujon de fermeture des charnières de la glissière elle-même, approcher la glissière du plateau de manière à faire coïncider les charnières de la glissière avec celles du plateau; après cela, introduire le goujon de fermeture qui engage les deux charnières.
- Installer l’étau (8 TABLEAU 6) sur le plateau mobile en le fixant sur la surface à l’aide des deux vis remises avec l’équipement, qui seront à introduire dans les trous existants.
- Installer le dispositifs protège-pieds dans les trous dédiés à l’aide des deux vis spéciales délivrées avec l’élévateur, d’après le schéma du tableau 7.

N.B.: ne jamais oublier d’insérer le goujon de fermeture (7 fig. 6) de sûreté chaque fois que l’élévateur est arrêté à la position de travail. Pendant la phase de descente, conserver le goujon dans la poche à cet effet (9 TABLEAU 6) située sur le bras de l’élévateur.

TABLEAU 6

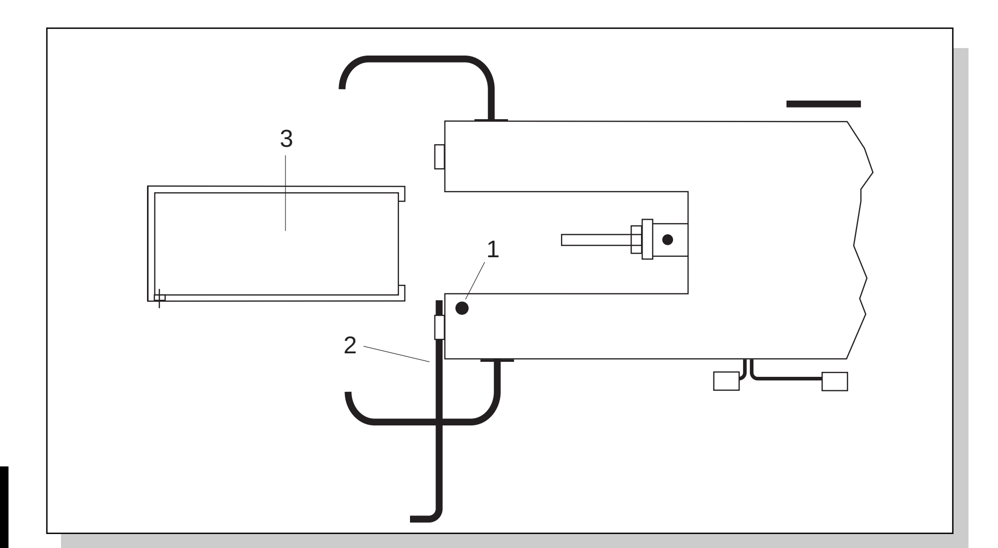


F R A N C A I S

8.1 POUR ART. 196/A

Le plateau mobile de l'art. 196 / A est doté d'une fente qui permet de démonter la roue postérieure de la moto.
Pour enlever la fente, il faut tout d'abord enlever la glissière de montée en enlevant sur un côté le pivot (2 TABLEAU 7); ensuite, enlever la vis (1 TABLEAU 7) et tirer le couvercle de la fente (3 TABLEAU 7) à l'extérieur.
Remettre le couvercle (3 TABLEAU 7) a sa place une fois achevé le montage de la roue postérieure de la moto.

TABLEAU 7



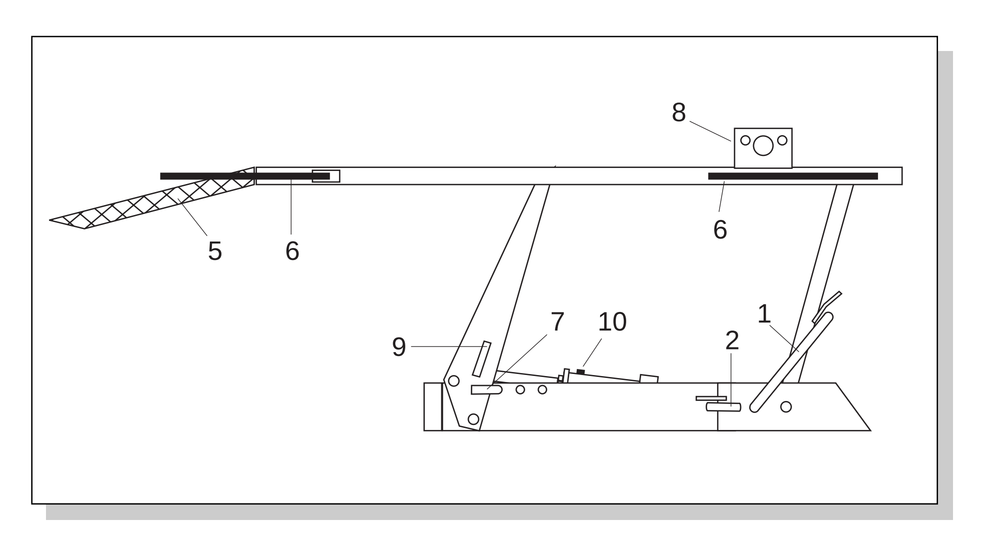
F R A N C A I S

9.0 COMMANDES D'ENTRAINEMENT

9.1 - Montée
Actionner la pédale (1 TABLEAU 8) pour démarrer le pompage. La course de montée maximum est limitée par un arrêt mécanique.
N.B.: à montée achevée, insérer le goujon de sûreté (7 TABLEAU 8) dans le trou plus à côté de l'épaule.

9.2 - Descente
Faire monter l'élévateur de quelques centimètres, de manière à pouvoir extraire le goujon de sûreté (7 TABLEAU 8). Au cas où l'épaule serait en appui sur le goujon, extraire celui-ci et le placer dans la pochette à cet effet (9 TABLEAU 8). Actionner la pédale de "descente" (2 TABLEAU 8).

TABLEAU 8



FRANCAIS

10.0 ENTRETIEN ORDINAIRE

Les opérations listées ci-dessous garantissent l'efficacité de l'élévateur et son correct fonctionnement. Effectuer le nettoyage et l'entretien ordinaire périodique toutes les 1000 heures de marche.



Les opérations de nettoyage et entretien ordinaire seront effectuées par du personnel autorisé suivant les instructions listées ci-dessous.
Les opérations de nettoyage et d'entretien seront effectuées en conditions de sécurité maximum. Dans ce but, avant de procéder, placer le plateau, dégagé de tout poids, en appui sur l'arrêt mécanique.

- Graisser de temps en temps les pivots et les liaisons des bras de montée avec le plateau mobile et le plateau de base.
- Maintenir les points de contact des composants entraînés par les pédales de commande de montée et descente, surtout à proximité des ressorts de rappel, bien graissés.
- Seulement si l'élévateur a du mal à rejoindre la hauteur maximum, ajouter de l'huile dans le cylindre à travers le trou du bouchon du cylindre (10 TABLEAU 8) et resserrer à fond le bouchon.
- Ensuite, effectuer une course complète en descente, de manière à ce que tout surplus d'huile éventuellement présent s'échappe automatiquement à travers la soupape située sur le bouchon de chargement (10 TABLEAU 8).
- Après cela, conduire l'élévateur à sa hauteur maximum et refermer à fond la soupape d'échappement (10 TABLEAU 8).
- Pour ajouter de l'huile à ras bord, utiliser de l'huile hydraulique "AGIP ACER 22" ou un type équivalent.
- Pourvoir au nettoyage normal de l'équipement.

11.0 - TABLEAU DES INCONVENIENTS EVENTUELS

INCONVENIENTS:	CAUSES POSSIBLES:	REMEDES:
L'élévateur ne soulève pas la charge déclarée.	1) La valve de max. est sale ou avariée. 2) La valve de commande descente est ouverte ou sale. 3) Les garnitures du cylindre sont abîmées.	1) Extraire la soupape (1 tabl. 9) de son logement, la nettoyer avec de l'air compri-mé et la remonter avec soin. 2) Nettoyer, en le démontant, le corps de la valve, la substituer au cas où elle serait abîmée (2 tabl. 9). 3) Démonter le groupe cylindre-pompe et l'envoyer au centre d'entretien du revendeur autorisé.
Avec l'action de la pompe, l'élévateur monte mais descend tout de suite à la position de départ.	1) Manque d'huile dans le réservoir. 2) La valve de retenue est sale ou avariée.	1) Ajouter de l'huile dans le réservoir à travers le bou-chon comme indiqué dans le chapitre dédié à l'entretien ordinaire. 2) Faire contrôler le cylindre et la pompe par le service d'assistance du revendeur.
L'élévateur monte seulement un peu à chaque pompage.	1) Tréfilage des garnitures de la pompe. 2) Manque d'huile dans le réservoir.	1) Enlever le corps de l'élément pompant contenant les garnitures et les substituer. 2) Ajouter de l'huile dans le réservoir à travers le bouchon comme indiqué dans le chapitre dédié à l'entretien ordinaire.
L'élévateur ne reste pas en position.	1) Tréfilage des garnitures du cylindre. 2) La valve de descente est sale ou avariée.	1) Démonter le groupe pompe-piston et remplacer les garnitures du cylindre, ou bien envoyer le groupe au centre d'entretien du revendeur autorisé. 2) Enlever le corps de la valve, nettoyer celle-ci avec de l'air comprimé et de l'essence, réintégrer la valve en la maniant avec soin.
Vitesse excessive pendant la descente.	1) La valve de contrôle de descente est déréglée ou avariée.	1) Enlever la valve de descente (3 TABLEAU 9) du corps de la pompe, la nettoyer et en contrôler l'efficacité, la remplacer au cas où elle serait endommagée.

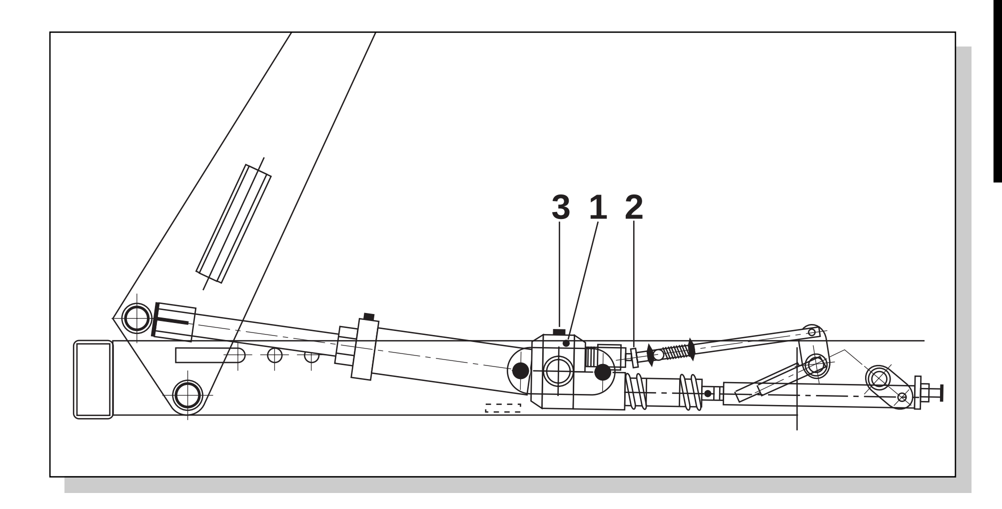
F R A N C A I S



N.B.: La valve de pression max. est sigillée par la société de construction; pour d'éventuelles défaillances imputables à celle-ci, envoyer l'élévateur au centre d'entretien du revendeur autorisé.

F R A N C A I S

TABLEAU 9



12.0 UTILISATION

L'élévateur ne doit être utilisé que par une personne autorisée.
Souvenez-vous qu'une éventuelle utilisation par une personne qui n'est pas à connaissance des procédures spécifiques du présent manuel pourrait causer des dangers.

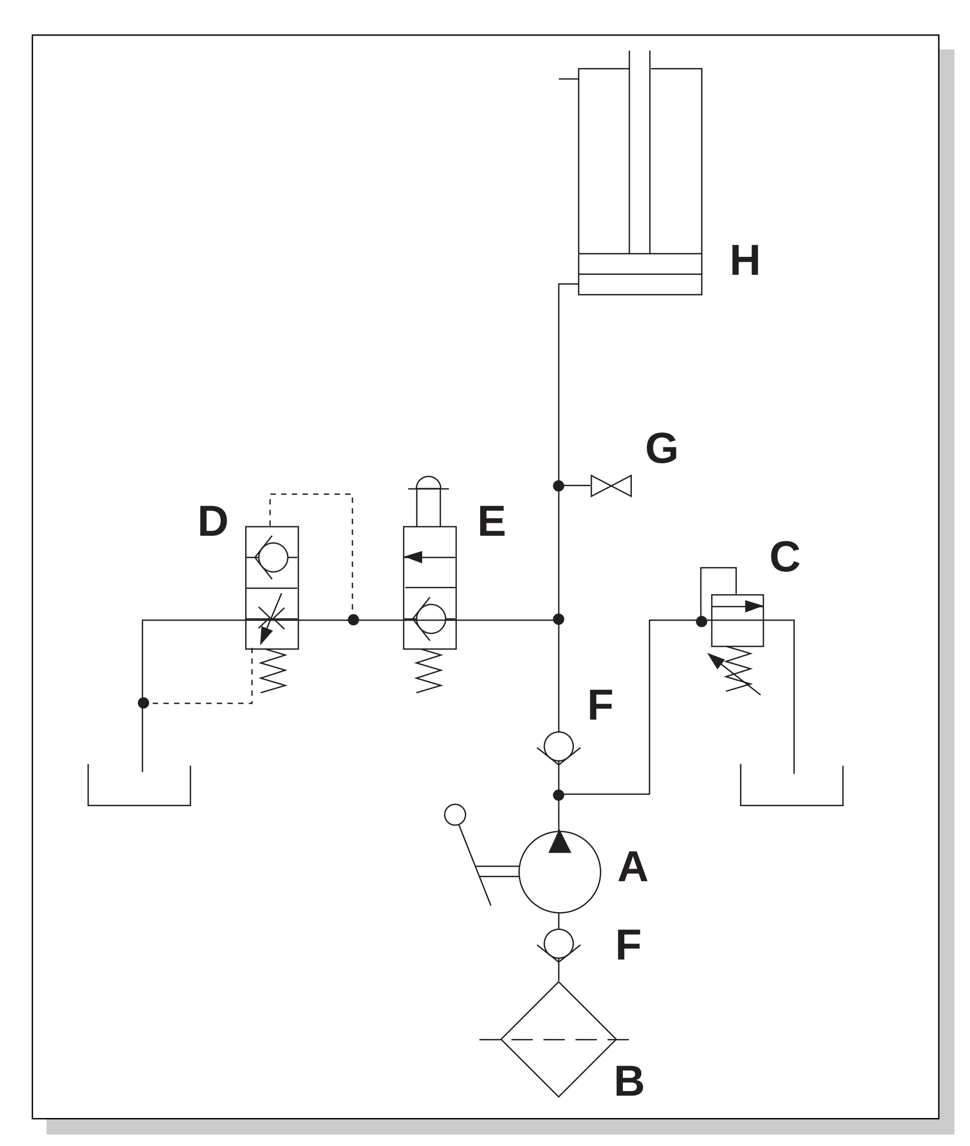
Pour une assistance éventuellement nécessaire, s'adresser aux centres autorisés et exiger l'utilisation de pièces originales.
Au cas où il serait nécessaire de travailler au-dessous du plateau d'appui de la moto, s'assurer d'abord que le goujon de sûreté a été inséré dans le trou du châssis.
La liste des pièces de rechanges est jointe au présent manuel d'instructions.



Toute opération d’entretien extraordinaire et de réparation doit être effectuée par des ouvriers spécialisés expressément formés.



13.0 SCHEMA HYDRAULIQUE
TAB.10



F R A N C A I S

A POMPE MANUELLE
B FILTRE DE L’HUILE
C VALVE DE PRESSION MAX.
étalonnage art.: 196 =190 BAR
196 / A =200 BAR
D VALVE DE CONTROLE DESCENTE
E VALVE DE DESCENTE
F VALVE DE RETENUE
G PRISE DU MANOMETRE
H CYLINDRE



Toute opération d’entretien extraordinaire et de réparation doit être effectuée par des ouvriers spécialisés expressément formés.



LISTE DES COMPOSANTS

1	Châssis
2	Douille
3	Corps de la pompe
4	O-ring
5	Filtre
6	Bille d’aspiration
7	Bille de retenue
8	Rondelle
9	Rondelle
10	Bouchon groupe de billes
11	O-ring
12	Cylindre de la pompe
13	Garniture V.S.
14	Soupape d’échappement et introduction de l’huile
15	Bague “Seager”
16	Garniture
17	O-ring
18	Porte-garniture et guide
19	O-ring
20	Piston
21	O-ring
22	O-ring
23	Bouchon de la pompe
24	Entablure du bras
25	Vis
26	Guide ressort
27	Ressort
28	Bille
29	O-ring
30	Corps soupape d’échappement
31	Ressort
32	O-ring
33	Bouchon soupape d’échappement
34	O-ring
35	Pointeau soupape de déchargement
36	Tige de déchargement
37	Goupille flexible
38	Pivot
39	Goupilles
40	Pivot
41	Ressort
42	Rondelle
43	Canot tige de déchargement
44	Témoins
45	Pédale de déchargement
46	O-ring
47	Petit cylindre
48	O-ring
49	Garniture
50	Petit piston pompant
51	Ressort
52	Guide à ressort
53	Pivot
54	Goupilles
55	Bielle petit piston
56	Canot bielle pompante
57	Chevilles
58	Pivot
59	Goupilles
60	Régulateur de hausse pédale pompante
61	Ecrou
62	Pédale pompante
63	Support pour plan de travail
64	Vis
65	Rondelle
66	Ecrou
67	Bras lève-plan de travail
68	Pivot
69	Rondelle
70	Vis
71	Pivot
72	Rondelle
73	Vis
74	Arrêt de sûreté
75	Bague “Seager”
76	Plaque à pompe
77	Vis
78	Plan de travail
79	Vis
80	Rondelle
81	Ecrou
82	Vis
83	Rondelle
84	Ecrou
85	Etau
86	Vis
87	Fente
88	Glissière
89	Protection frontale
90	Bouchon
91	Curseur
92	O-ring
93	Ressort
94	Presse à bille
95	Bille



Toute opération d’entretien extraordinaire et de réparation doit être effectuée par des ouvriers spécialisés expressément formés.



FRANCAIS

14.0
VUE ECLATEE DE L’ELEVATEUR
TAB. 11



Toute opération d'entretien extraordinaire et de réparation doit être effectuée par des ouvriers spécialisés expressément formés.



FRANCAIS

F R A N C A I S

15.0 MISE DE COTE

En cas de mise de côté pour une longue durée il est nécessaire de déconnecter toute source d'alimentation, vider le/les réservoirs contenants les liquides de fonctionnement et pourvoir à la protection des parties qui pourraient résulter endommagées à la suite d'un dépôt de poussière.

16.0 FERRAILLEMENT

Quand on décide de ne plus utiliser cet appareil, on recommande de le rendre inopérant en enlevant l'huile hydraulique contenue dans le réservoir et dans le cylindre d'entraînement.

Dans le cas de ferraillement de l'élévateur, celui-ci doit être traité comme les déchets spéciaux, et donc décomposé dans les parties homogènes, telles parties écoulées d'après les lois en vigueurs.

17.0 PLAQUETTE STANDARD

TABLEAU 19



numéro CE
Art. 196
389.150.X.0071.12.94
Art. 196/A
389.150.X.0072.12.94

18.0 ESSAIS D'INSTALLATION

Avant d'emballer l'élévateur, on le soumet à un essai de marche, dont les points sont les suivants:

- Contrôle de glissement des parties mobiles (course complète montée et descente).
- Contrôle de la vitesse de descente.
- Contrôle de l'arrêt sur le goujon de sûreté.
- Essai d'arrêt mécanique en montée.
- Contrôle de glissement de la fente pour Art. 196/A.
- Contrôle et étalonnage des valves de pression maximum.

RAPPORT D'INSTALLATION

A remplir par l'installateur

OPERATION DE CONTROLE

Art. ....

Contrôle fonctionnel d'une course complète en monté sous charge.	
Contrôle fonctionnel d'une course complète en descente sous charge.	
Contrôle d'insertion du goujon de sûreté dans les trous de blocage.	
Montage et démontage de la fente pour l'art. 196 / A seulement.	
Contrôle du bon emplacement des plaquettes et étiquettes adhésives et des protège-pieds suivant le manuel d'instructions.	

FRANCAIS

NOTE:

Signature de l'installateur: *Date d'installation:*



24020 VILLA DI SERIO (BG) - ITALIA
Via Divisione Tridentina, 23
Tel. 035/423.44.11 r.a.
Fax commerciale Italia: 035/423.44.41 - 035/423.44.42
Fax Export: +39/035/423.44.49

http: // www.omcn.com - http: // www.omcn.it
e-mail: info@omcn.com - e-mail: info@omcn.it

CACHET DU REVENDEUR: